

Tout ce que vous voulez savoir sur la CCI... en 45 questions

3- Les élus

Questions à ...

Daniel Margot, 1^{er} vice-président de la CCIT 04



Qui sont les élus des CCI ?

Acteurs de la vie économique locale, les élus des CCI sont des chefs d'entreprises, hommes et femmes, bénévoles, animés de la volonté de mettre leur expérience au service d'un collectif, de construire pour leur territoire et de contribuer à son rayonnement économique. L'équipe dirigeante est structurée autour d'une assemblée générale, d'un bureau et de commissions, techniques et opérationnelles. Les élus sont assistés, dans leurs prises de décisions, par

des membres associés et des conseillers techniques.

Quel est leur rôle ?

Les élus élaborent la stratégie de l'institution au service de laquelle ils ont été élus.

L'assemblée générale

Elle détermine les orientations et le programme d'action de la CCI et vote le budget.

Les commissions

Notre CCIT dispose de trois commissions réglementaires : Marchés, Finances et Prévention des conflits d'intérêt - et de sept commissions opérationnelles, dont les travaux permettent de mettre en œuvre les délibérations de l'assemblée générale et d'orienter les actions de la CCI. Organes

de réflexions et de propositions, les commissions réunissent les élus consulaires autour de préoccupations économiques.

Quel programme d'action pour cette mandature ?

Pour vous exposer notre feuille de route, vous retrouverez au fil de cette chronique hebdomadaire, la présentation de nos objectifs et projets, puis nous donnerons tour à tour, la parole au président de chacune des commissions opérationnelles : Commerce - Industrie, aménagements, infrastructures - Tourisme et économie de montagne - RSE, sécurité, environnement - TIC, numérique - Appui aux entreprises - Formation, Éco-Campus, CFA-



04 92 30 80 92 - www.digne.cci.fr - communication@digne.cci.fr



CCIT04



CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE